

Le paysage terminologique français en 1990

La terminologie, en tant que reflet des spécialités en pleine évolution, change rapidement et c'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter une espèce d'instantané du paysage terminologique français en 1990. La photo dont nous disposons actuellement est encore assez floue, mais nous aurons bien plus de netteté lorsque l'enquête sur la terminologie en France, confiée au Centre de terminologie et de néologie par le Ministère de la Recherche, aura été menée à bien. Des extraits du premier rapport d'étape, préparé par Elisabeth Blanchon, ont fait l'objet d'un article dans *Termet News*, mais le travail a considérablement progressé depuis. La campagne d'envoi de quelque 4 000 questionnaires est presque terminée sans pour autant modifier sensiblement les résultats exposés alors.

1. La recherche

Plusieurs thèses viennent d'être soutenues en terminologie. Nous retenons en particulier celle de François Gaudin, de l'Université de Rouen, intitulée *Terminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, qui fait le point sur la théorie linguistique de la terminologie, qu'il insère dans son

cadre social, et examine la pratique terminologique dans les pays francophones.

La publication de terminologies continue, sous la forme de dictionnaires spécialisés (comme le témoignent les *Inventaires* du Rint) ou d'articles théoriques parus dans des périodiques. *La Banque des Mots* (Cilf) publie à la fois des articles de fond et des terminologies, généralement pointues; depuis 1988, un numéro spécial annuel est confié au Centre de terminologie et de néologie: celui de 1990 est consacré aux méthodes en néologie dans divers pays européens. *Terminomètre*, publié simultanément en plusieurs langues, dont le français, par l'Union latine, fait le point quatre fois par an de l'actualité terminologique dans les pays de langue romane. D'autres revues, surtout universitaires, contiennent parfois des articles de terminologies ou présentent des numéros spéciaux sur des thèmes avoisinants, comme celui des *Cahiers de l'Erla* (2, 1988/89), de l'Université de Bretagne occidentale, consacré à la créativité lexicale.

Une nouvelle revue, consacrée à divers aspects de la francophonie, *Les enjeux francophones*, vient de publier son troisième numéro. Elle vise à «offrir aux francophones un espace d'échanges», comme le dit sa rédactrice en chef, Micheline Faure. Ce troisième numéro comporte un compte rendu des Journées de la francophonie d'Amérique et du

France

Congrès mondial du Conseil international d'études francophones, des articles sur l'Institut international d'administration publique de Paris, sur le rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel en matière de langue, des extraits de la synthèse faite par Bernard Cassen sur le colloque *Quelles langues pour la science?* de janvier 1990 (cf. plus bas), ainsi qu'un rapport sur le projet d'un pôle universitaire à Strasbourg proposé par le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen.

Les informations pratiques sur ces revues figurent sous la rubrique *En bref*.

En matière de monographies, il convient de signaler que la collection *Afnor Gestion* s'ouvre aux publications d'ordre linguistique: le premier titre en est: *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, signé de Daniel Gouadec, qui situe dans son contexte matériel l'activité du traducteur technique. On entend, du côté des universités, exprimer le souhait que la série comprenne un manuel de terminologie qui mettrait à jour ceux de Dubuc (Cilf) ou de Rondeau, difficiles à trouver en France.

2. Formation

Le deuxième numéro de *Terminologies Nouvelles* a déjà fait le point sur la formation terminologique en France et il suffit peut-être de confirmer que le frémissement perceptible, il y a un an, du côté des langues étrangères appliquées ne s'est pas démenti. On note la tendance à coupler les enseignements de terminologie avec ceux, très demandés d'ailleurs, de

rédaction technique. Les actions de formation continue en terminologie se multiplient, rattachées aux universités, ou proposées par des organismes tels que l'Association Jacques Amyot.

Parmi les formations qui commencent à incorporer dans leurs cursus des enseignements de terminologie, on compte depuis peu de temps les grandes écoles d'ingénieurs. C'est à l'initiative d'un professeur de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, Jean-Pierre Attal, qu'un colloque sera organisé en 1991 sur le thème *Terminologie et enseignement des langues*.

3. Colloques

En 1988, Bruno de Bessé avait organisé à Genève un colloque très apprécié sur l'enseignement de la terminologie; la problématique de celui qu'organise Jean-Pierre Attal (*Terminologie et enseignement des langues*) est différente. Il s'agit de présenter aux professeurs de langues vivantes de spécialité des différentes formations supérieures françaises et étrangères tout l'intérêt qu'ils auraient à incorporer un volant de terminologie dans leur enseignement. Il aura lieu les 31 janvier et 1 février 1991 à Cergy-Pontoise, et réunira plusieurs spécialistes francophones et non francophones de rang international.

Sur le plan de la politique linguistique, le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen de Strasbourg, organise un colloque intitulé *Les fondements linguistiques de la politique linguistique*. Son but est de

bien préparer l'Europe des langues en lui fournissant une base linguistique solide du point de vue théorique. Ce colloque, trilingue avec traduction simultanée, se tiendra en mai 1991 dans la capitale alsacienne.

Le livre issu du colloque *Quelles langues pour la science?* de janvier 1990, annoncé dans *Les enjeux francophones*, vient de paraître. Plus que des actes, Bernard Cassen réunit des synthèses des différentes sessions dont les titres marquants sont *Chercher, inventer, innover dans sa langue*, *Dans quelle langue livrer les résultats de la recherche?* ainsi que le texte de certaines des communications présentées.

4. Commissions ministérielles de terminologie

Les Commissions ministérielles de terminologie (CMT) continuent leurs travaux sous l'impulsion de la nouvelle Délégation générale à la langue française, dirigée par Bernard Cerquiglini, en conformité avec les recommandations du Conseil supérieur de la langue française. Celle-ci propose que les CMT dissocient travail de normalisation et élaboration de recommandations terminologiques plus extensives. Par ailleurs, quelques nouvelles commissions viennent d'être créées, notamment celle de l'éducation, et d'autres sont en cours d'officialisation.

John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Centre national de la recherche scientifique,
Paris.